

Toulouse, le 19 juillet 2011

## **L'Université du Mirail vient de signer la convention de réalisation de la reconstruction intégrale de son site universitaire avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.**

### **Un engagement fort de l'Etat en faveur de l'Université du Mirail**

Dans le cadre de l'Opération Campus qui prévoit un investissement de l'Etat de 175 millions d'euros pour la reconstruction intégrale du site universitaire du Mirail, Laurent Wauquiez, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, vient de confirmer l'engagement de l'Etat en signant une convention de réalisation avec Daniel Filâtre, président de l'Université de Toulouse II-Le Mirail. Cette convention vient formaliser les modalités financières, juridiques, techniques et calendaires de l'opération de reconstruction et ainsi garantir son bon déroulement.

### **Un chantier d'envergure**

Dans la matinée, Daniel Filâtre, président de l'Université de Toulouse II-Le Mirail, a d'abord présenté l'avancée de la reconstruction de ce site universitaire qui compte pas moins de 23 hectares et 52 000 m<sup>2</sup> SHON. Inscrite dans le cadre d'un contrat de partenariat public-privé, cette opération prévoit non seulement la reconstruction-réhabilitation du site mais également son entretien. Pour l'heure, le dialogue compétitif entre l'Université et les 4 groupements d'entreprises candidats à sa reconstruction est déjà lancé<sup>1</sup>. Il va permettre à l'Université d'étudier et d'améliorer les propositions conduites par DV Construction, Icade, Meridiam et Vinci. Le lauréat du marché public sera désigné en juin 2012. Les travaux commenceront au printemps 2013 pour s'achever en juin 2016.

### **Le 1<sup>er</sup> comité de pilotage de l'Opération Campus**

La signature de cette convention s'est déroulée dans le cadre de la 1<sup>re</sup> réunion du comité de pilotage de l'Opération Campus au cours duquel Laurent Wauquiez, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, recevait les 9 Pôles de Recherche et d'Enseignement supérieur (PRES) de province bénéficiaires de l'Opération Campus. Les objectifs de cette rencontre étaient de faire le point sur l'état d'avancement des différents projets et de signer une convention de réalisation avec les universités qui présentent les projets les plus aboutis, à savoir : l'Université de Toulouse II-Le Mirail avec la reconstruction-réhabilitation intégrale de son site principal situé dans le quartier du Mirail à Toulouse, l'Université de Bordeaux 1 avec la 1<sup>re</sup> tranche des travaux sur le secteur Sciences et Technologies, et l'Université de Grenoble avec la création d'une Ecole de l'Energie.

<sup>1</sup> Le dialogue compétitif a été lancé le 16 juin 2011. (CP du 16 juin 2011)

## Les 9 Pôles de Recherche et d'Enseignement supérieur (PRES) porteurs de projets présents :

- Université de Strasbourg,
- Université Montpellier Sud de France,
- Université de Lyon,
- Université de Lorraine,
- Université Lille Nord de France,
- Université de Grenoble,
- Université de Bordeaux,
- Aix-Marseille Université,
- Université de Toulouse.

## L'Opération Campus à Toulouse

Gilbert Casamatta, président de l'Université de Toulouse, a présenté les autres opérations de rénovation de l'immobilier universitaire toulousain en centre-ville (Quartier des Sciences) et dans le Grand Sud Est (pôle scientifique de Rangueil, Agrobiopole d'Auzeville-Tolozane et Montaudran Aerospace).

## Légende de la photos

De gauche à droite :

Manuel Tunon de Lara, président de l'Université de Bordeaux, Daniel Filâtre, président de l'Université de Toulouse II-Le Mirail, Farid Ouabdesselam, président de l'Université de Grenoble

**À propos de l'Université de Toulouse II-Le Mirail :** Avec plus de 22.000 étudiants inscrits, l'UTM dispense des enseignements dans les domaines des Lettres, des Arts, des Langues, des Sciences Humaines et Sociales, du Droit, Economie, Gestion et des Sciences, Technologies, Santé. Elle assure ces enseignements à tous les niveaux de la licence au doctorat. Elle prépare également aux concours de l'agrégation dans ces mêmes domaines. Elle est composée de 5 *UFR* (Histoire, Arts et Archéologie ; Langues, Littératures et Civilisations Étrangères ; Lettres, Philosophie et Musique ; Psychologie ; Sciences, Espaces, Sociétés), 3 instituts (*IFMI*, *IPEAT* et *I.R.T.*), 2 IUT à Blagnac et Figeac et 2 écoles internes (École Supérieure de l'Audiovisuel - *ESAV* et Institut Universitaire de Formation des Maîtres - *IUFM*). Les formations sont dispensées à Toulouse, dans les antennes universitaires régionales d'Albi, Auch, Blagnac, Cahors, Figeac, Foix, Montauban, Rodez ou Tarbes, et également à l'international. [www.univ-tlse2.fr](http://www.univ-tlse2.fr)